

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 27

Artikel: Pataquès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y avait dix ans que le porteur du havre-sac avait fait un séjour dans cette habitation ; depuis lors, que de changements ! On voyait au-dessus de l'entrée écrit en grosses lettres : *Propriété nationale à vendre*. Mais en vain ils cherchèrent quelqu'un pour les introduire ; tout était silencieux et désert. La grande porte de fer avait été enlevée ; pour l'arracher, il avait fallu ébranler le mur, qui s'était écroulé. Les dépendances étaient vides et dévastées.

« Certes, la république soigne joliment ce qu'elle a volé, dit le premier voyageur d'un ton ironique.

— Quelle destruction ! s'écria son compagnon consterné. Aussi tout cela se donne pour des morceaux de papier, des assignats : l'un vaut bien l'autre. »

L'ancien habitant du château se rappelait le mouvement de cette cour lorsque le propriétaire, pour prix de sa bienveillante hospitalité, exigeait qu'on vint admirer son bétail et ses fourrages. On était en ces volées de pigeons qu'on voyait s'abattre sur les chars de récolte, et ce paon féodal qui perchait au haut du toit ?

L'habitation du maître présentait un coup d'œil plus triste encore. Elle avait successivement servi d'hôpital militaire et de caserne ; nul meuble n'y était resté ; rien qui rappelât ces dorures, ces glaces, ces tapisseries pleines de bergers et de bergères qu'on y voyait jadis. Pas une vitre, pas un contrevent même n'était resté en place. De sales plaisanteries, des images de la guillotine, tracées au charbon, couvraient les murs.

Le voyageur se rappelait le vieillard qui faisait avec tant de bonté les honneurs de cette maison aux amis de son fils, la dame qui veillait avec un soin minutieux à leur bien-être, et les réunions du soir, lorsqu'au retour des parties de chasse on trouvait le salon rempli des habitants du voisinage. Très jeune à cette époque, et venant de quitter l'école, tout l'amusait et le captivait ; ces vieux officiers de la guerre de Sept ans parlant du roi avec tant d'affection et de M^{me} de Pompadour avec un si grand respect : les gais sous-lieutenants et surtout les jeunes dames... qu'étaient-ils tous devenus ?

En avançant, les traces de dévastation étaient plus frappantes. A l'extrémité de l'enfilade du rez-de-chaussée, le feu avait été mis à une cheminée ; le plafond, qui s'était écroulé, laissait apercevoir les poutres noircies, le mur même avait cédé, et l'on pouvait découvrir la campagne par une ouverture à travers laquelle le vent, la pluie et la neige pénétraient dans l'intérieur sans que personne pensât à réparer le mal.

Les jardins, dessinés sur un plan ancien, avaient dans ce pays reculé une grande réputation ; on venait de loin les admirer. Le dimanche, après la messe, les paysans obtenaient la permission de s'y promener. On les voyait par groupes s'arrêter devant les statues, les ifs et les buis taillés aux ciseaux, devant les jets d'eau et les poissons dorés. Il avait fallu de grands efforts pour renverser les figures de Cérès et de Pomone, dont les débris restaient gisants sur le sol.

Les fontaines étaient arrêtées. Une eau verdâtre crouissait dans les bassins. Une lutte s'était engagée entre les fleurs jadis maîtresses du parterre et les plantes parasites qui prétendaient les en déposséder, image trop fidèle du cœur de l'homme abandonné à ses mauvais penchants. Quelques reines-marguerites, seuls restes du parti vaincu, montraient leurs corolles blanches et roses au milieu des hautes graminées et des chicorées sauvages. Qu'en eût dit le vieux jardinier, si bon royaliste ?

Tandis que le jeune voyageur se laissait entraîner à ses mélancoliques souvenirs, l'autre, moins accessible à des pensées de ce genre, s'était établi à l'ombre d'un arbre ; il tira du havre-sac une bouteille de vin, un morceau de pain et des restes de viande froide, puis il invita son camarade à venir déjeuner. Celui-ci, en prenant place près de lui, était silencieux et rêveur ; mais lorsque quelques verres de vin eurent ranimé ses esprits abatus, il devint plus communicatif et donna essor aux sentiments qui remplissaient son cœur.

Le sujet l'amena à parler de l'état de la France ; une fois sur ce chapitre, il se plut à le développer, et, tout en faisant à l'ancien régime les reproches qu'on pouvait lui adresser, il prouva avec une évidence incontestable combien l'on s'était éloigné des véritables principes. Personne n'en était plus con-

vaincu que son guide ; malheureusement, surmonté par la fatigue, il sommeillait.

« Ah ! vous avez bien raison. M. le comte, s'écria-t-il s'éveillant en sursaut, tout ce que vous dites est parfaitement juste.

— Cette constitution, fruit de tant de lumières et de travail, foulée aux pieds ! continua le jeune voyageur. Ah ! mes nobles amis étaient loin de penser qu'en voulant améliorer l'état social et rétablir le peuple dans ses droits, ils allaient...

— Tenez, croyez-moi, n'en parlez pas tant de votre constitution : vos amis eussent tout aussi bien fait de se tenir tranquilles. A supposer que les choses n'allassent pas précisément comme il le fallait avant la révolution, elles allaient au moins mieux qu'à présent que la charrette est sous-dessous, et qu'on ne sait plus où on en est. Mais je crois qu'il faut nous remettre en route ; nous avons à St-Laurent une affaire importante ; on ne doit pas nous y voir arriver comme des oiseaux de nuit. Il me tarde d'avoir passé ce coin-là ; je ne suis pas sûr du terrain. J'y avais une fois un ami : malheureusement il n'y est plus.

— Vous avez donc des amis dans ce pays ?

— Plus que vous ne croyez, et souvent ceux que vous avez entendu crier le plus fort étaient dans nos intérêts. Je ne suis qu'un paysan, comment aurais-je pu circuler dans tout Paris, entrer dans les prisons, s'il n'y avait une protection qu'on ne sait pas ? Vous seriez bien étonné... Mais partons, le soleil baisse. Courage, tout ira bien. Voyez combien j'ai soulagé vos épaules, ajouta-t-il en montrant le havre-sac presque vide. Une fois de l'autre côté, nous ne manquerons de rien. Nous y serons demain à cette heure-ci, j'espère. Dans le cas contraire, ce sera à la république à nous entretenir. »

(A suivre.)

Pataqués.

Voici l'origine de ce mot : Un jeune homme se trouvait dans une loge du Théâtre-Français, à côté de deux dames d'une toilette fort brillante, mais dont le langage répondait peu à la parure. Ce jeune homme aperçoit à terre un mouchoir brodé, le ramasse, et, s'adressant à l'une de ses voisines : « Madame, lui dit-il, ce mouchoir est sans doute à vous ? — Non, monsieur, répond-elle, il n'est point-z-à moi. — Il est donc à vous, madame, dit-il à l'autre. — Non, monsieur, répond celle-ci, il n'est pas-t-à moi. — Ma foi, répond le jeune homme, il n'est pas-t-à l'une, il n'est poin-z-à l'autre, je ne sais vraiment-z-alors pat-à-qu'est-ce. » L'aventure fit du bruit, et la réponse du jeune homme parut si plaisante que l'on donna le nom de *pat-à-qu'est-ce* (*pataqués*) à toute liaison faite contrairement aux lois de l'usage, soit au moyen d'un *t*, soit au moyen d'un *s*.

Suivant Chevallet, l'Académie confond à tort, sous le nom général de *cuir*, l'emploi vicieux de nos deux lettres euphoniques. Celui de *s* est le seul qui se nomme *cuir* ; celui du *t* s'appelle *velours*, et l'on comprend les *cuirs* et les *velours* sous la désignation générale de *pataqués*.

On lit au-dessus de la porte d'une maison du village d'Epalinges, appartenant à Henri Vanney :

H V

en 1857,

ce qui semble parfaitement indiquer aussi que le bâtiment a été achevé en 1857. Peut-on mettre autant d'esprit à la porte !...

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.